



DÉCISION

N° : 2025-28

Exécutoire le : 06 FEV. 2025

Publiée/Notifiée le : 30 JAN. 2025

Visée le : 06 FEV. 2025

MARCHES PUBLICS
Marché subséquent n°20-03-04
Mission d'ingénierie de faisabilité et de conduite d'opération de la STEP SUD
Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée dans le cadre de l'accord cadre n°20/03 relatif à la faisabilité et la conduite d'opération du programme « STEP Bourget/Aix les Bains 2040 »

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°20-03-04 relatif à la faisabilité et conduite d'opération de la STEP SUD proposition technique et financière pour une durée de 4 mois pour un montant de 63 830 € HT. Le titulaire retenu pour ce marché est le cabinet Marc Merlin domiciliée 10 avenue Zanaroli 74600 Annecy

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Cabinet Marc Merlin

Cette décision sera exécutoire dès sa notification et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine communal et gens du voyage
le 30/01/2025 17:30:02

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique

Yves MERCIER



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2025-28 :Marché subséquent n.20-03-04 - Mission d'ingénierie de faisabilité et de conduite d'opération de la STEP SUD - Attribution

Date de transmission de l'acte : 06/02/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 06/02/2025

Numéro de l'acte : dec896 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250130-dec896-AR

Date de décision : 30/01/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)